

Chimie-matériaux : filière, secteur, champ de l'étude

La filière Chimie et Matériaux est identifiée par le Conseil national de l'industrie comme une filière stratégique de l'industrie française. Elle regroupe des entreprises et établissements dont l'activité principale au sens de la Nomenclature d'activités française 2008 (NAF) relève de quatre segments : industrie du papier et du carton, industrie chimique, industrie pharmaceutique et fabrication de produits en caoutchouc et en plastique.

L'étude ne couvre pas l'ensemble de cette filière. Certaines activités n'ont pas été retenues et d'autres ont été ajoutées, en étroite concertation avec les partenaires de l'étude. Le périmètre d'étude est restreint aux activités du papier-carton, de la chimie au sens large sauf produits pharmaceutiques et des matériaux avancés (plasturgie, composites, matériaux haute performance) élargis au verre, à la céramique et aux matériaux de construction (figure 17 et annexe). Pour différencier les deux périmètres, la présente étude utilise le terme de secteur.

17 Comparaison des activités entre le périmètre de l'étude et la filière chimie-matériaux

A88	Activité	Étude	Filière
17	Industrie du papier et du carton	Oui (partiel)	Oui
20	Industrie chimique	Oui	Oui
21	Industrie pharmaceutique	Non	Oui (partiel)
22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Oui (partiel)	Oui
23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Oui (partiel)	Non
24	Métallurgie	Oui (partiel)	Non

La première étude, « Le secteur chimie-matériaux en Nouvelle-Aquitaine – un poids modéré mais de solides atouts » porte sur la description du secteur en Nouvelle-Aquitaine et son poids économique. Elle recouvre l'ensemble des établissements employeurs ou non-employeurs actifs au 31 décembre 2013 ayant une activité principale exercée dans le périmètre retenu.

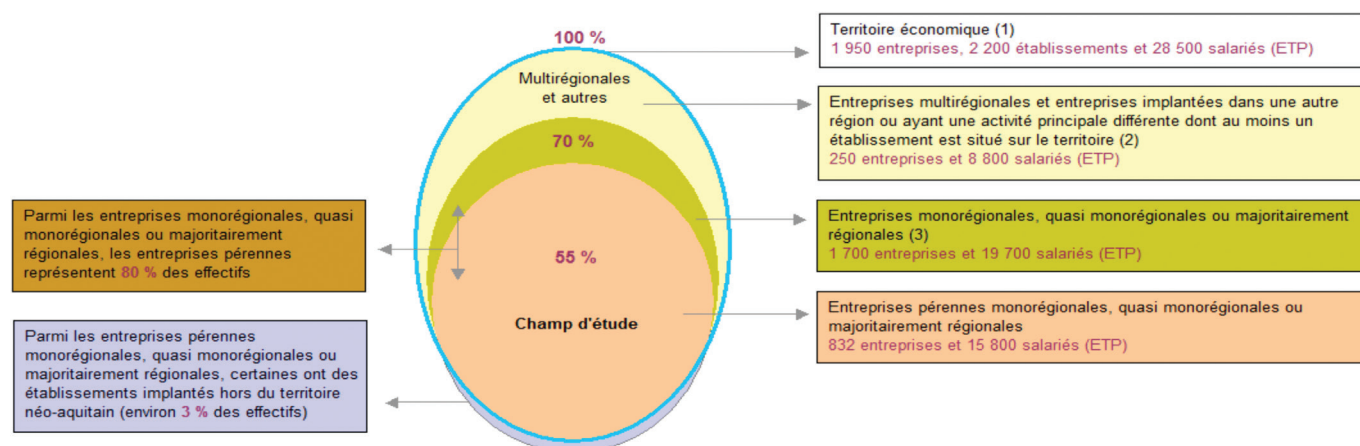
La seconde étude, « Le secteur chimie-matériaux en Nouvelle-Aquitaine – un secteur régional résilient, créateur de richesse, qui comble progressivement son retard », relative à la situation économique et financière du secteur, concerne les entreprises du secteur et non ses établissements. Les données financières issues des déclarations fiscales ne sont, en effet, disponibles qu'au niveau des entreprises. Leur exploitation au niveau régional nécessite donc de se limiter aux seules entreprises fortement implantées dans la région. Ont été par conséquent retenues les entreprises ayant un effectif salarié régional égal à la moitié ou plus des effectifs de l'entreprise en France, soit les entreprises monorégionales, quasi monorégionales ou majoritairement régionales. Cette limitation de champ contraint à exclure les grandes entreprises nationales appelées multirégionales (*Encadré entreprises multirégionales pérennes*).

De plus, l'analyse temporelle implique d'éliminer les variations dues aux mouvements démographiques de créations, de cessations ou de restructurations d'entreprises ainsi que les effets des opérations de consolidation des données des entreprises appartenant au même groupe (profilage) qui ont été menées au cours de la période d'étude. A cette fin, le champ étudié est restreint aux seules entreprises pérennes c'est-à-dire présentes tout au long de la période 2009 à 2014.

Pour que cette analyse soit pertinente, on s'assure que le taux de représentativité de ces entreprises régionales pérennes est significatif : ainsi les entreprises pérennes représentent 80 % des effectifs des entreprises monorégionales, quasi monorégionales ou majoritairement régionales (*figure 18*) présentes sur la période.

Les résultats pour la Nouvelle-Aquitaine sont comparés à ceux de la France métropolitaine. Plus précisément, pour que ces deux niveaux géographiques soient comparables, les résultats pour la France métropolitaine sont ceux des entreprises monorégionales, quasi monorégionales ou majoritairement régionales pérennes de chacune des régions.

18 Champ de l'étude et sa représentativité en effectifs (ETP)



- Le territoire économique étudié est celui des établissements du secteur chimie-matériaux présents en Nouvelle-Aquitaine. Il abrite 2 200 établissements et 28 500 salariés en équivalent temps plein (ETP).
- Une entreprise est considérée comme multirégionale si moins de 50 % de ses salariés travaillent dans un établissement implanté dans une autre région. On recense 39 entreprises multirégionales possédant au moins un établissement localisé sur le territoire et représentant 3 500 salariés. D'autres entreprises sont implantées majoritairement dans une autre région ou ont une activité principale différente et possèdent au moins un établissement localisé sur le territoire (211 entreprises et 5 300 salariés).
- Pour étudier la situation économique et financière du secteur, on ne retient dans un premier temps que les entreprises monorégionales, quasi monorégionales ou majoritairement régionales soit 1 700 entreprises et 19 700 salariés (ETP). Les entreprises multi-régionales sont exclues.
- On ajoute dans un second temps le critère de pérennité. Ainsi, seules les entreprises présentes en début et fin de période sont retenues, soit 832 entreprises et 15 800 salariés (champ d'étude retenu). Sont exclues les entreprises nouvellement créées, les entreprises fermées, celles ayant changé d'activité ainsi que les entreprises profilées.

Lecture : le champ d'étude se limite aux entreprises fortement implantées dans la région, c'est-à-dire les entreprises pérennes monorégionales, quasi monorégionales ou majoritairement régionales. Il représente 55 % des effectifs du secteur chimie-matériaux en Nouvelle-Aquitaine en 2014, contre 60 % en France métropolitaine.

Note : Environ 8 800 salariés (1) - [(2) + (3)] travaillent dans des établissements dont l'entreprise à une activité principale (APEN) différente du secteur chimie-matériaux, ou est implantée majoritairement dans une autre région, ou est multirégionale. Les données financières issues des déclarations fiscales n'étant disponibles qu'au niveau des entreprises, ces établissements sont, par nature, exclus du champ de l'étude.

Définitions

Activité principale d'un groupe et pays de contrôle

L'activité principale d'un groupe est l'activité qui occupe la plus forte part des effectifs du groupe, siège et fonctions support exclus. Conformément aux préconisations européennes, le pays de contrôle d'un groupe multinational est défini par le pays de localisation de l'unité de contrôle opérationnel du groupe où les informations financières de l'ensemble des filiales sont généralement consolidées. Pour certains groupes, lorsqu'on dispose d'informations objectives complémentaires, cette unité peut être différente de la tête de groupe, ou maison-mère, au sommet de la pyramide des filiales. Dans cette définition, le pays attribué à un groupe est indépendant de la nationalité des principaux actionnaires du groupe ou d'autres critères parfois utilisés. Ainsi un groupe internationalisé sous contrôle français est un groupe dont le centre de contrôle opérationnel est situé en France et ayant au moins une filiale située hors de France.

Catégorie d'entreprise

Depuis le décret n° 2008-1354 relatif à la loi de modernisation de l'économie (LME), l'entreprise est définie comme la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Cette définition permet de mieux appréhender l'organisation des groupes. Quatre catégories d'entreprises sont définies :

les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ;
parmi elles, les microentreprises (MIC) occupent moins de 10 personnes, et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;
les grandes entreprises (GE) sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Cette définition ne s'appuie que sur la partie française des entreprises. Ainsi, par exemple, de nombreuses ETI seraient

classées dans la catégorie des grandes entreprises si on prenait en compte les filiales détenues ou les têtes de groupes localisées à l'étranger.

Chiffre d'affaires

Somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Il est égal à la valeur ajoutée augmentée des subventions d'exploitation, diminuée des impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés) et des frais de personnel. Il mesure la valeur qui revient à l'entreprise, indépendamment des conditions de financement et des événements exceptionnels, et de la politique d'amortissement.

Frais de personnel dans la valeur ajoutée

Frais de personnel / valeur ajoutée au coût des facteurs. Mesure la part de la valeur ajoutée attribuée au personnel.

Productivité apparente du travail

Valeur ajoutée / effectif : mesure la quantité de richesse produite par unité de travail.

Taux d'exportation

Chiffre d'affaires à l'exportation / chiffre d'affaires. Mesure la part des ventes exportées.

Taux d'investissement

Investissement / valeur ajoutée. Mesure la part de la richesse produite consacrée à l'investissement.

Taux de marge

Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée. Mesure la part de la richesse qui revient à l'entreprise.

Taux de valeur ajoutée

Valeur ajoutée / chiffre d'affaires. Mesure la capacité à créer de la valeur par euro de chiffre d'affaires. À partir de la source Ésane, le taux de valeur ajoutée est calculé en divisant la valeur ajoutée hors taxes par le chiffre d'affaires hors taxes.

Valeur ajoutée hors taxes

Elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires. Elle mesure la richesse créée.

Sources

Les données publiées dans cette étude sont issues de quatre sources : Clap, Ésane, Fare, Lifi.

Clap

Connaissance locale de l'appareil productif. Ce dispositif est conçu pour fournir des statistiques sur le tissu économique local.

Ésane

Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises. Ce dispositif permet d'établir des statistiques structurelles d'entreprises.

Fare

Fichier approché des résultats d'Ésane. C'est un fichier individuel de données comptables issues des liasses fiscales.

Lifi

Enquête sur les liaisons financières entre sociétés. Elle vise à identifier les groupes de sociétés opérant en France et à déterminer leur contour.

Pour en savoir plus

• Béoutis A., « Nouvelle-Aquitaine : 23 ans de dynamique économique - Des modifications de l'appareil productif à la qualification des emplois », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 39, janvier 2017.

NAF A88/A272/A732	Libellé de l'activité	Périmètre de l'étude	Périmètre de la filière (définition du Conseil national de l'industrie)
17	Industrie du papier et du carton		
17.1	Fabrication de pâte à papier, papier et carton		
1711Z	Fabrication de pâte à papier	X	X
1712Z	Fabrication de papier et de carton	X	X
17.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton		
1721A	Fabrication de carton ondulé		X
1721B	Fabrication de cartonnages		X
1721C	Fabrication d'emballages en papier		X
1723Z	Fabrication d'articles de papeterie		X
1724Z	Fabrication de papiers peints		X
1729Z	Fabrication. autres articles en papier ou en carton		X
20	Industrie chimique *		
20.1	Fabrication de produits chimiques de base		
2011Z	Fabrication de gaz industriels	X	X
2012Z	Fabrication de colorants et de pigments	X	X
2013A	Enrichissement et retraitement de matières nucléaires		X
2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	X	X
2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	X	X
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	X	X
2016Z	Fabrication de matières plastiques de base	X	X
2017Z	Fabrication de caoutchouc synthétique	X	X
20.2-20.6	Fabrication de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique		
2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	X	X
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	X	X
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	X	X
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	X	X
2051Z	Fabrication de produits explosifs	X	X
2052Z	Fabrication de colles	X	X
2053Z	Fabrication d'huiles essentielles	X	X
2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	X	X
2060Z	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	X	X
21	Industrie pharmaceutique		
21.1	Fabrication de produits pharmaceutiques de base		
2110Z	Fabrication de produits pharmaceutiques de base		X
21.2	Fabrication de préparations pharmaceutiques		
2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques		
22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique		
22.1	Fabrication de produits en caoutchouc		
2211Z	Fabrication et rechapage de pneumatiques	X	X
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	X	X
22.2	Fabrication de produits en plastique		
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	X	X
2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	X	X
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction		X
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	X	X
2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques		X
23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques		
23.1	Fabrication de verre et d'articles en verre		
2311Z	Fabrication de verre plat	X	
2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	X	
2313Z	Fabrication de verre creux	X	
2314Z	Fabrication de fibres de verre	X	
2319Z	Façonnage et fabrication d'autres articles en verre, y compris verre technique	X	
23.2	Fabrication de produits réfractaires		
2320Z	Fabrication de produits réfractaires	X	
23.3	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite		
2331Z	Fabrication de carreaux en céramique	X	
2332Z	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	X	
23.4	Fabrication d'autres produits en céramique et en porcelaine		
2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	X	
2342Z	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	X	
2343Z	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique	X	

NAF A88/A272/A732	Libellé de l'activité	Périmètre de l'étude	Périmètre de la filière (définition du Conseil national de l'industrie)
2344Z	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	X	
2349Z	Fabrication d'autres produits céramiques	X	
23.5	Fabrication de ciment, chaux et plâtre		
2351Z	Fabrication de ciment	X	
2352Z	Fabrication de chaux et plâtre	X	
23.6	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre		
2361Z	Fabrication élément en béton pour la construction	X	
2362Z	Fabrication élément en plâtre pour la construction	X	
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	X	
2364Z	Fabrication de mortiers et bétons secs	X	
2365Z	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	X	
2369Z	Fabrication autre ouvrage béton, ciment, plâtre	X	
23.7	Taille, façonnage et finissage de pierres		
2370Z	Taille, façonnage & finissage de pierres	X	
23.9	Fabrication de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques.		
2391Z	Fabrication de produits abrasifs	X	
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques.	X	
24	Métallurgie		
24.1	Sidérurgie		
2410Z	Sidérurgie		
24.2	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier		
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier		
24.3	Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier		
2431Z	Étirage à froid de barres		
2432Z	Laminage à froid de feuillards		
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage		
2434Z	Tréfilage à froid		
24.4	Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux		
2441Z	Production de métaux précieux	X	
2442Z	Métallurgie de l'aluminium	X	
2443Z	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	X	
2444Z	Métallurgie du cuivre	X	
2445Z	Métallurgie des autres métaux non ferreux	X	
2446Z	Élaboration et transformation de matières nucléaires	X	
24.5	Fonderie		
2451Z	Fonderie de fonte	X	
2452Z	Fonderie d'acier	X	
2453Z	Fonderie de métaux légers	X	
2454Z	Fonderie d'autres métaux non ferreux	X	

* Dans la présente étude, l'industrie chimique est scindée en deux sous-secteurs : la chimie de base (Naf. 20.1) et la chimie des intermédiaires et des spécialités (Naf. 20.2 à 20.6).